



RAPPORT DE MISSION

Analyse de besoins pour la mise en place d'un projet de territoire dans la vallée de la Vallière

Association Défense de la Vallée de la Vallière

Fanny DE HAESE, Nathalie GRANDJEAN, Alexis LAMBERT, Stéphanie LÉONE, Bruno MICHAUD,
Laurence MICHAUD, Solène NAVÉOS, Guillaume PETITJEAN, Héroïse SAUNAL, Aude WEISS

Titre homologué « Responsable de projet et développement des territoires »

CFPPA Montmorot (39) - Promotion 2016 – 2017

Module ADB - Analyse de besoins

Janvier 2017



TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
1. INTRODUCTION	4
1.1. Le commanditaire : Association Défense de la Vallée de la Vallière.....	4
1.2. Émergence de l'idée d'un projet de territoire	4
1.3. La demande formulée à l'équipe d'adultes en formation du CFPPA	5
1.4. Rappel du contexte	5
1.5. Problématique initiale	6
2. NOTRE DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	8
2.1. Phase exploratoire.....	8
2.2. Hypothèses pour un projet de territoire et choix d'entrées thématiques.....	10
2.3. Enquête de terrain selon ces entrées thématiques	11
2.3.1. Méthodologie	11
2.3.2. Actions de terrain	11
2.4. Phase de restitution	13
2.5. Éléments quantitatifs	14
3. ANALYSE DE LA MATIÈRE ET PISTES D' ACTIONS	17
3.1. Reformulation de la problématique de la mission	17
3.2. Détermination de 4 grands axes d'action	19
3.2.1. Lien social	19
3.2.2. Activités à caractères agricole et artisanal.....	22
3.2.3. Aménagements	26
3.2.4. Valorisation des ressources et du patrimoine.....	30
4. PRÉCONISATIONS ET CONDITIONS DE RÉUSSITE	32
5. CONCLUSION	35



REMERCIEMENTS

Les dix membres du groupe du CFPPA qui sont intervenus sur cette mission tiennent à remercier leur commanditaire, le bureau de l'Association Défense de la Vallée de la Vallière, représenté pour l'occasion par M. Chavon et M. Cordelier, pour leur engagement et l'aide apportée au cours de notre travail.

Nous tenons à remercier bien sûr toutes les personnes rencontrées lors d'entretiens ou à d'autres moments de la mission pour leur disponibilité, leur implication et la confiance qu'ils nous ont témoignée en donnant de leur temps, en partageant leurs besoins et en livrant leurs analyses.

Nous remercions également les élus de Briod, Conliège, Montaigu, Perrigny, Publy et Revigny, ainsi que leurs services, pour le suivi attentif de notre mission, les lieux mis à disposition, et l'aide matérielle apportée.

Enfin nous remercions nos formateurs, Gaëtan Aymonier et Philippe Leseigneur, pour leur précieux accompagnement à toutes les étapes de notre travail.

1. INTRODUCTION

1.1. Le commanditaire : Association Défense de la Vallée de la Vallière

L'Association Défense de la Vallée de la Vallière est née en 2002 dans le but de protester contre la nuisance sonore, la pollution et les problèmes de sécurité engendrés par le passage des poids lourds dans les communes de Perrigny, Conliège et Revigny. Elle a pour but la défense de la vallée de la Vallière, notamment en menant des actions visant à empêcher la traversée de la vallée par les poids lourds. Son objectif était d'obtenir la déviation de cette importante circulation.

Elle a mené des actions de blocage des ronds-points mais également de nettoyage de la rivière la Vallière, de mesure de la qualité de l'air, de comptage des Poids Lourds et a participé à l'enquête Origine destination. Elle est fédérée à différentes structures associatives : Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT), Association transports environnement, Association pour le respect du site du Mont-Blanc (ARSMB), Environn'Mont Blanc. Elle a organisé des soirées débats sur la pollution de l'air, le transport de marchandises, ou l'écotaxe.

Selon l'association, tout ceci a contribué largement à fédérer les habitants et les élus de la vallée et faire naître le nom et l'entité même de « Vallée de la Vallière ». Ceci a participé à créer un sentiment d'appartenance à un même territoire. Au-delà de la poursuite des actions pour un contournement routier par l'est de la vallée, qui pourrait être la solution pérenne au problème du passage des poids lourds, l'association a souhaité s'impliquer dans la mise en place et l'animation d'un projet de territoire.

1.2. Émergence de l'idée d'un projet de territoire

Concernant ce projet, la finalité initialement envisagée par l'ADV était de continuer à valoriser et à rendre attractive la vallée de la Vallière.

L'association souhaite que la vallée reflète une image vivante et dynamique, et non plus celle d'une vallée sacrifiée par les poids lourds. Elle a ainsi commencé à diversifier ses actions, en collaborant notamment avec Jura nature environnement sur la qualité de la biodiversité (par exemple, par la sensibilisation à la présence de la salamandre et du hérisson) ou en aménageant une cabine téléphonique en boîte à livres.

L'association souhaite mettre en place une action collective portée politiquement par les communes membres, en lien étroit avec les politiques d'aménagement portées notamment par le Conseil départemental, le Pays lédonien, ECLA et les acteurs locaux (entreprises locales, associations, habitants).

Ce changement d'orientation et de positionnement a été présenté lors de la dernière AG à laquelle étaient présents les Présidents du Département du Jura et du Pays Lédonien. M. Elvézi, alors Président du Pays lédonien, a particulièrement encouragé cette intention. Cela pourrait prochainement donner lieu à une modification des statuts lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Association Défense de la Vallée de la Vallière, dans sa perspective d'animation et de portage d'un projet de territoire, a identifié plusieurs axes de développement pour le territoire : valoriser le patrimoine naturel, améliorer la qualité de vie et favoriser le développement économique.

Pour chacun de ces axes, elle a repéré des pistes d'actions et des partenariats possibles.

Il s'agit donc, pour l'ADV, d'œuvrer à la « reconquête du territoire » par ses habitants, ses différents acteurs et ses élus.

1.3. La demande formulée à l'équipe d'adultes en formation du CFPPA

Dans la perspective de ce projet de territoire, l'Association Défense de la Vallée de la Vallière a mandaté le CFPPA de Montmorot afin de l'accompagner à structurer une approche, à dégager des priorités et à déterminer une logique d'ensemble.

Lors de la réunion rassemblant les commanditaires et les prestataires, il a été précisé que le périmètre du territoire (la vallée de la Vallière) restait à définir : au-delà des quatre communes citées plus haut, une réflexion avec certaines communes du plateau (Briod, Publy, etc.) peut être ouverte.

L'équipe du CFPPA intervenant sur le territoire se compose de dix stagiaires en formation continue « Responsable de projets et développement des territoires ».

Cette mission s'est déroulée du 11 octobre 2016 au 27 janvier 2017.

1.4. Rappel du contexte

La vallée de la Vallière est traversée par les communes de Revigny, Conliège, le hameau de Vatagna (commune de Montaigu) et Perrigny.

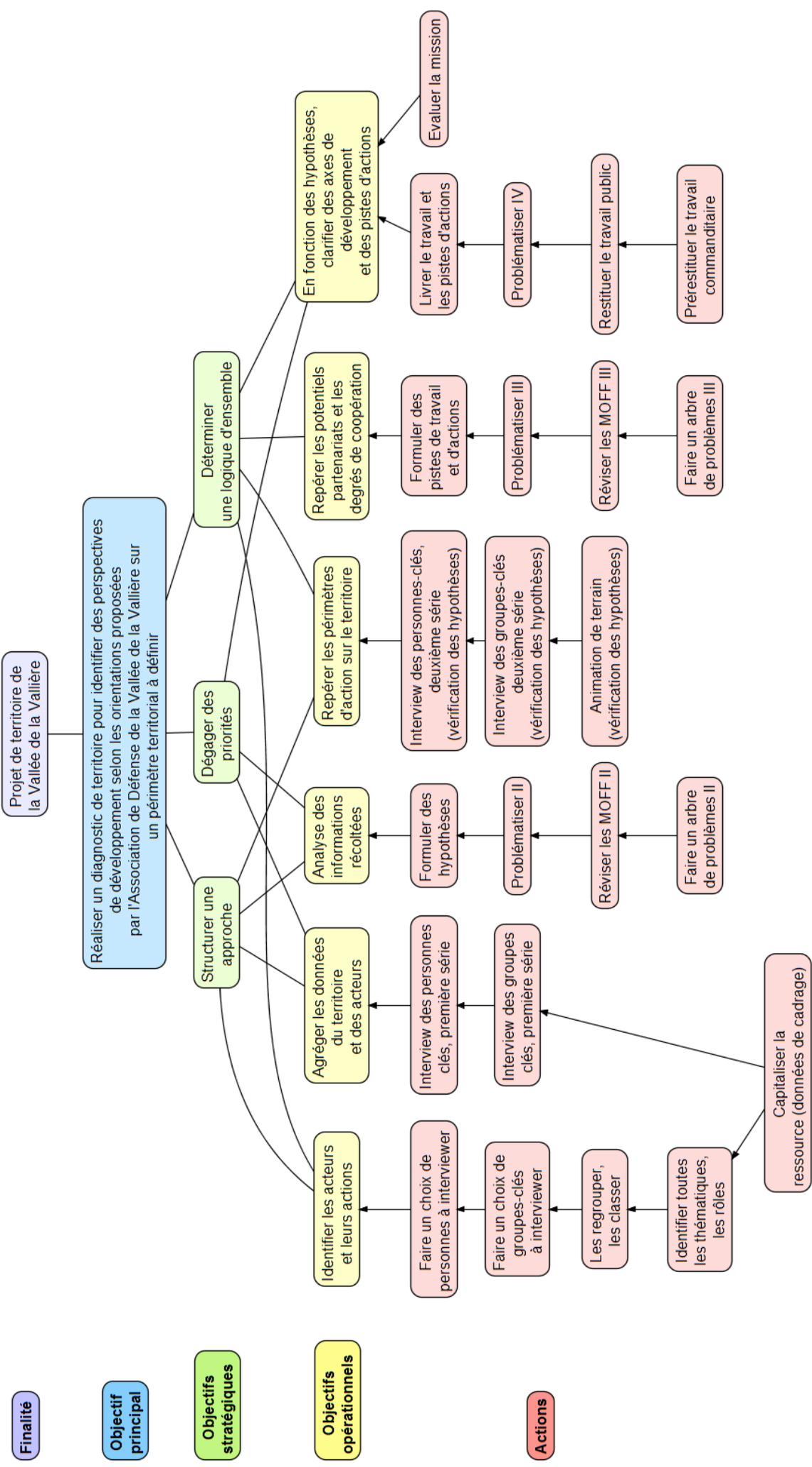
Le territoire de la vallée de la Vallière bénéficie de nombreux atouts : 800 hectares de bois communaux ; une rivière ; une grande biodiversité ; des bâtiments inscrits aux Monuments Historiques ; des aménagements touristiques (voie verte, un viaduc sécurisé, des chemins de randonnées pédestres et VTT) ; des activités agricoles et artisanales, ainsi que des entreprises.

1.5. Problématique initiale

D'après la demande que nous a faite l'Association Défense de la Vallée de la Vallière, nous avons dégagé plusieurs axes de questionnements qui ont structuré notre démarche :

- Dans le cadre du projet de territoire, comment définir et prioriser les axes de développement ?
- Quelles sont les premières actions à mettre en place pour amorcer cette démarche de projet de territoire ?
- En quoi une démarche participative et innovante constitue-t-elle un levier dans l'émergence de ce projet de territoire ? Par quels moyens mobiliser les acteurs du territoire (habitants, partenaires, élus, associations locales, etc.) ?
- En quoi l'association peut-elle jouer un rôle dans ce projet de territoire et en quoi sa vision du développement du territoire rejoint-elle celle des habitants, des acteurs concernés et leurs besoins?

À partir de ces questionnements, nous avons élaboré un arbre hiérarchisant les objectifs de notre mission. Les couleurs bleue, verte et jaune concernent les objectifs de la mission. La couleur rose précise les différentes actions de terrain pour produire la mission.



2. NOTRE DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Afin de répondre à la problématique citée ci-dessus, nous avons déroulé une méthodologie analytique et chronologique.

Nos travaux se sont déroulés du 13 octobre 2016 au 27 janvier 2017, en tenant compte des contraintes liées à la formation “Responsable de projets et développement des territoires.

Ces travaux se sont organisés en trois phases successives : une première phase de pré-enquête ayant permis de recueillir des premiers éléments de cadrage et de diagnostic ; une seconde phase, dite d’enquête, ayant permis d’approfondir et de tester auprès des acteurs des hypothèses qui d’après nos analyses, structurent cette démarche. Cette phase a également permis de produire des pistes d’actions ; la troisième phase, dite de restitution, permet aux acteurs de se réappropriier et d’approfondir les pistes d’actions les plus pertinentes, de s’emparer de la logique d’ensemble qui leur a été présentée, et de réfléchir aux modalités de poursuite des travaux engagés.

2.1. Phase exploratoire

La première phase, de pré-enquête, a duré 9 jours du 7 au 18 novembre 2016.

Le but de cette phase était de recueillir la parole des habitants et des acteurs du territoire afin de récolter des éléments d’analyse sur les forces et faiblesses de la vallée de la Vallière mais aussi de connaître leurs besoins et leurs visions pour l’avenir.

Nous avons effectué des recherches, utilisé les listes fournies par l’ADV pour contacter des personnes ressources du territoire (élus, associations, professionnels).

20 personnes ont été rencontrées individuellement. Par le choix de ces personnes, nous avons essayé d’avoir une vision la plus large possible des habitants et usagers de la vallée (hommes, femmes, actifs, retraités, professionnels, résidents, en lien avec les domaines du sport, de la culture, de la nature, de l’agriculture, de l’artisanat, de la forêt etc.).

Pour ces rencontres, un guide d’entretien (en annexe) a servi de support commun. Il a ensuite été adapté à chaque acteur. Toutes les personnes que nous avons contactées ont accepté de nous recevoir et ont montré de l’intérêt pour notre mission.

Trois réunions participatives ont été organisées et animées à Perrigny les 16 et 17 novembre 2016 (caveau), et Conliège le 17 novembre 2016 (salle des fêtes).

Nous avons prévu de cibler les personnes conviées à ces réunions mais au vu du peu de retours positifs reçus, nous avons revu notre organisation et ouvert l’invitation à

l'ensemble de la population.

Nous avons envoyé 120 mails, passé une centaine d'appels téléphoniques, démarché les commerçants du centre de Perrigny, abordé les gens dans la rue, à la sortie de l'école, posé des affiches dans la vallée. Le résultat fut mitigé puisque 6 personnes ont assisté à la première réunion de Perrigny, 12 à la deuxième et 14 à celle de Conliège, soit un total de 32 personnes.

Les réunions se sont déroulées de la manière suivante :

Après avoir effectué une présentation générale de notre équipe, de la démarche et expliqué le déroulement de la soirée, chaque participant s'est présenté en écrivant sur un post-it son nom et un élément de la vallée qui, selon lui, est représentatif. Celui-ci devait brièvement expliquer au groupe la raison de son choix. Cet exercice a permis de repérer d'éventuels points similaires et sensibilités communes, de former des amorces de groupes pour la suite des activités.

Ensuite, un travail de « mots jetés » en sous-groupes a été proposé. Chacun a identifié 3 forces et 3 faiblesses de la vallée puis une restitution a été effectuée collectivement. Cet exercice a permis à chacun de s'exprimer, et de commencer à échanger différents points de vue. Cette technique favorise un regard appréciatif sur la vallée.

Après une recombinaison des sous-groupes, un atelier « idées jetées » a été animé. Nous n'avons donné aucun axe ou thème afin de laisser les participants décider de ce qui était important pour eux.

Chaque participant a pu s'exprimer à chaque table.

À la première table, chacun a donné ses idées de projets, de développement, d'amélioration. La deuxième table était consacrée aux grands axes à traiter prioritairement. Sur la troisième table, nous avons demandé aux participants de nous dire ce qui leur manquait dans la vallée.

Après une restitution collective et une évaluation rapide de la réunion, les participants ont été conviés à prendre un verre. Les échanges qui ont eu lieu pendant ces pots ont été très importants puisque des personnes ont fait connaissance et des idées communes ont émergé au cours de ces discussions.

À l'issue de ces animations, nous avons effectué traité et analysé la matière recueillie. Pour ce faire, nous avons réparti les informations selon une vingtaine de thématiques (aménagement, agriculture, voie verte, patrimoine, tourisme, etc.). Ce classement nous a permis de dégager les thèmes récurrents et/ou déterminants, permettant d'identifier leur importance pour le territoire. Nous avons relié et distingué ces éléments, ces thématiques, pour dresser une carte heuristique (cf. annexe). Une problématisation de cette carte nous a permis de formuler des hypothèses de travail, que nous présentons ci-dessous.

2.2. Hypothèses pour un projet de territoire et choix d'entrées thématiques

Le traitement de la matière recueillie lors de la pré-enquête, corrélée aux données de cadrage, nous avons permis d'aboutir à la formulation des 6 hypothèses suivantes :

1/ La **qualification** de la vallée de la Vallière passe par le renforcement du **vivre-ensemble entre communes** (associations, élus, habitants, usagers, visiteurs).

2/ La **mise en lumière** d'éléments du **patrimoine** naturel et paysager, culturel et bâti participe à son **appropriation**, au sentiment d'**appartenance** et au développement du **lien social**.

3/ L'amélioration de la **qualité de vie** dans la vallée de la Vallière passe par la **mise en mouvement du territoire** autour d'**activités de proximité** (agricoles, artisanales, touristiques, etc.), à créer et à expérimenter.

4/ La **réhabilitation du bâti** favorise le maintien et la venue de **populations**, permet la création et le développement d'**activités** et renforce la qualité du **cadre de vie**.

5/ La **valorisation** de la vallée de la Vallière constitue une **plus-value** pour un **territoire plus vaste**.

6/ La mise en œuvre d'**aménagements** favorisant la **mobilité douce** dans l'espace rural et urbain permet d'**atténuer l'impact de la route** départementale et participe de l'amélioration de la **qualité de vie**.

Ces hypothèses ont constitué notre base pour la suite de la mission. Elles ont guidé les phases d'enquête et de restitution.

2.3. Enquête de terrain selon ces entrées thématiques

La seconde phase, d'enquête, a duré 10 jours du 5 au 14 décembre 2016.

2.3.1. Méthodologie

Dans le but de tester les hypothèses, deux grands axes ont été choisis pour mener notre enquête en direction de la population et des acteurs :

- **le lien social,**
- **l'agriculture, artisanat et tourisme de proximité.**

Ces axes intégraient une série de questions correspondant aux hypothèses formulées.

En partant de ces deux axes, nous avons établi des guides d'entretien, identifié les personnes qu'il nous paraissait pertinent de rencontrer et fait le choix de techniques d'animations pour les réunions participatives.

À l'issue de ces rencontres, la matière récoltée nous a permis :

- de réaliser une grille d'analyse pour traiter la matière,
- d'identifier la validité de ces hypothèses,
- de dégager des pistes d'action,
- d'organiser ces pistes en grands axes, en les articulant avec nos hypothèses,
- de prioriser les actions en court, moyen et long terme.

Dans le but de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses, nous avons animé deux réunions participatives, réalisé dix entretiens individuels et avons été présents sur deux marchés.

2.3.2. Actions de terrain

2.3.2.1. Les réunions participatives

Elles ont eu lieu les 12 et le 14 décembre 2016, à Perrigny et Revigny. Le but de ces réunions était d'amener les participants à travailler ensemble sur des actions concrètes qui pourraient être mises en place dans la vallée. Outre les envois de mails et appels téléphoniques pour invitation, un communiqué de presse a permis d'informer le public.

La réunion du 12 décembre a porté sur le développement d'activités de proximité à caractère agricole et artisanal, et les aménagements autour de la mobilité douce et du tourisme de proximité. La réunion du 14 décembre sur les patrimoines naturel, bâti et humain.

Après un temps de présentation autour d'une carte du territoire, les participants ont pu travailler par groupe, en atelier, sur la proposition de pistes d'actions correspondant aux thèmes que nous leur avons présentés.

Nous nous sommes appuyés, pour ces ateliers, sur des techniques de réunions participatives permettant de favoriser la créativité et la production collective, de type « café des possibles ».

Les ateliers étaient divisés en trois phases, animée chacune par un membre du groupe CFPPA ; chaque groupe était invité à changer de table et de thème à l'issue de chacune des phases, et à poursuivre le travail commencé par les autres groupes.

La première phase consistait à faire émerger des projets concrets autour des différents thèmes de la réunion. La deuxième invitait les personnes à s'exprimer sur les conditions de réussite et les facteurs de risque de ces pistes d'actions. Dans un dernier temps, les groupes devaient approfondir les actions et projets imaginés dans les phases précédentes.

Un temps de restitution en grand groupe des réflexions-clés et des temps forts a permis à chacun de prendre connaissance de l'ensemble du travail fourni à chaque table. Les travaux ont été capitalisés et ont servi à l'élaboration des fiches actions. Des comptes rendus de ces travaux figurent en annexes 7 et 8.

2.3.2.2. Nouvelles rencontres d'acteurs clé (10) : seconde série d'entretien

Afin d'approfondir les différents axes et d'élargir notre vision, une série de 10 nouveaux entretiens a eu lieu avec des acteurs clés (élus, viticulteurs, présidents d'association).

2.3.2.3. Animations sur les marchés de Revigny et de Perrigny

L'objectif de ces animations a été de faire connaître notre démarche aux habitants de la Vallée et de recueillir davantage de matière.

Les animations ont consisté à installer un stand d'information sur les places des deux marchés locaux, et d'aller à la rencontre des passants, et de recueillir leurs avis à l'aide d'un questionnaire (voir annexe 5). Cela nous a aussi permis de toucher un public plus vaste, qui n'assiste pas forcément aux réunions de travail et de rencontrer de manière plus informelle la population.

Pour résumer ce qui en est ressorti, nous avons remarqué une volonté commune de préserver l'environnement (faune et flore) et de développer le lien social (revitaliser la Vallée, rétablir la solidarité). Les habitants sont également déterminés à garder une identité propre à la vallée et à préserver l'image d'une vallée verte, jolie et dynamique.

Une analyse plus détaillée de ces questionnaires figure en annexe 6.

2.3.2.4. Rencontres informelles

Notre présence sur le terrain nous a permis de rencontrer de façon informelle (dans les commerces, dans la rue, au restaurant) des habitants très intéressés par ce projet de territoire.

Nous avons ressenti chez les habitants de la Vallée le besoin de parler, de s'exprimer sur leurs idées, leurs rêves, de confronter leurs envies et leurs motivations et, pour certains, de participer à des chantiers ou autres animations.

À l'issue de cette seconde période de récolte de la matière, nous avons échangé avec l'ADV V autour des hypothèses et des actions réalisées.

2.3.2.5. Réunion intermédiaire du 13 décembre entre l'ADV V et notre groupe

À ce stade de nos investigations, nous avons rendu compte de l'avancée de nos travaux à l'ADV V.

Nous avons présenté le descriptif des actions réalisées, notamment les aspects quantitatifs. Cette réunion a permis de souligner l'importance de transmettre à l'association, des éléments sur la façon d'animer et d'amener les gens à travailler ensemble, quelle que soit la thématique.

Cette réunion à mi – parcours a permis d'évoquer les éléments dont nous disposions déjà à cette période. Un point communication et logistique a été réalisé. Lors de cette réunion, des questions ont été posées, amenant à s'interroger sur la suite à donner.

2.4. Phase de restitution

Cette phase s'est concrétisée par deux événements :

- une réunion de restitution au commanditaire le 18 janvier à Conliège,
- une réunion de restitution publique le 20 janvier à Perrigny.

Ces réunions avaient pour but d'informer les participants (membres du Bureau de l'ADV V et acteurs du territoire) du travail réalisé et des conclusions de notre enquête, mais également de leur en permettre l'appropriation. Le travail collectif, lors de la réunion du 20 janvier, autour des fiches actions a permis leur approfondissement par les personnes impliquées sur le territoire.

Réunion de restitution publique du 20 janvier

Nous disposions pour l'occasion de la salle des fêtes de Perrigny et des salles annexes, ce qui a permis d'accueillir convenablement les 45 personnes qui ont répondu à l'invitation, et de les faire travailler dans les 9 ateliers.

En tant que Président de l'ADV, Pierre Chavon a introduit la soirée. Puis, nous avons présenté notre travail, notre méthodologie employée et nos résultats grâce à un diaporama.

Ensuite, nous avons constitué quatre groupes autour des quatre axes identifiés : lien social, activités à caractères agricole et artisanal, aménagements, valorisation du patrimoine et des ressources naturelles. Les participants ont été répartis dans les groupes selon plusieurs critères : qualité (élus, membres ou responsables associatifs, habitants, professionnels), lieu de résidence et choix de la thématique (chaque personne pouvait choisir 2 thèmes parmi les 4 proposés). Une fois répartis en groupe, ils ont été invités à choisir parmi les différentes fiches actions à court terme proposées.

Neuf fiches actions ont été travaillées, d'après les questions suivantes : quelles sont les actions à mettre en place maintenant ? Quels moyens mobiliser ? Quelles ressources, notamment humaines ?

Les acteurs présents ou les membres du groupe CFPPA ont ensuite restitué publiquement le travail fourni.

Cette soirée fut pour nous, pour l'association et pour les participants, l'aboutissement de trois mois de travail, de consultation et de concertation. Mais elle fut aussi l'occasion pour nous d'inviter les acteurs, dans leur diversité, à s'emparer de la dynamique de territoire et à la poursuivre.

C'est ainsi qu'une animation nommée « toile d'araignée » a été proposée après les ateliers. Nous avons déroulé des pelotes de laine parmi les participants. Ceux-ci pouvaient en saisir un bout et dire un mot représentant son état d'esprit. Cette toile symbolise le lien social dont la vallée a besoin pour faire perdurer la dynamique amorcée.

La soirée a été conclue par Pierre Chavon et un pot a été proposé, permettant aux personnes présentes de continuer à échanger.

2.5. Éléments quantitatifs

Tout au long de la mission, nous nous sommes attachés à mobiliser le plus largement possible autour de ce projet. Les habitants, acteurs et élus ont été sollicités pour participer à cette réflexion collective. Nous présentons ci-dessous un résumé quantitatif du travail accompli.

==> 10 jours de pré-enquête : du 7 au 18 novembre 2016

- 120 mails
- Une centaine d'appels téléphoniques
- Démarchage de commerçants dans le centre de Perrigny, des passants dans la rue et des parents à la sortie d'école
- Collage d'affiches dans la vallée
- 20 personnes rencontrées en entretien individuel
- 3 réunions participatives => 32 personnes
 - Perrigny : le 16 novembre 2016 (caveau) => 6 personnes
 - Perrigny : le 17 novembre 2016 (caveau) => 12 personnes
 - Conliège : le 17 novembre 2016 (salle des fêtes) => 14 personnes

==> 8 jours d'enquête : du 5 au 14 décembre 2016

- 6 hypothèses
- 70 mails
- Une vingtaine d'appels téléphoniques
- 2 réunions participatives de groupes d'acteurs => 40 personnes
 - Perrigny : le 12 décembre 2016 => 15 personnes
 - Revigny : le 14 décembre 2016 => 25 personnes
- 13 personnes rencontrées en entretien individuel
- 2 animations de terrain => 37 enquêtes
 - Marché de Revigny : le 7 décembre 2016
 - Marché de Perrigny : le 10 décembre 2016
- Contacts informels avec les habitants

==> 10 jours de restitution : du 16 au 27 janvier 2017

- 4 axes et 27 fiches-actions
 - Lien social=> 6 fiches-actions
 - Activités à caractères agricole et artisanal => 9 fiches-actions
 - Aménagements => 7 fiches-actions
 - Valorisation du patrimoine et des ressources naturelles => 4 fiches-actions
 - 1 fiche rassemblant les actions que nous n'avons pas développées.

- 170 mails
- 1 réunion de pré-restitution => Conliège : le 18 janvier 2017
- 1 réunion publique de restitution : Perrigny : le 20 janvier 2017 => 45 personnes

==> Communication de l'ensemble de la mission

- 7 articles dans les journaux
- Des banderoles sur le rond-point de Perrigny
- Des articles dans les bulletins municipaux
- Des affiches
- Une présence sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter

3. ANALYSE DE LA MATIÈRE ET PISTES D' ACTIONS

3.1. Reformulation de la problématique de la mission

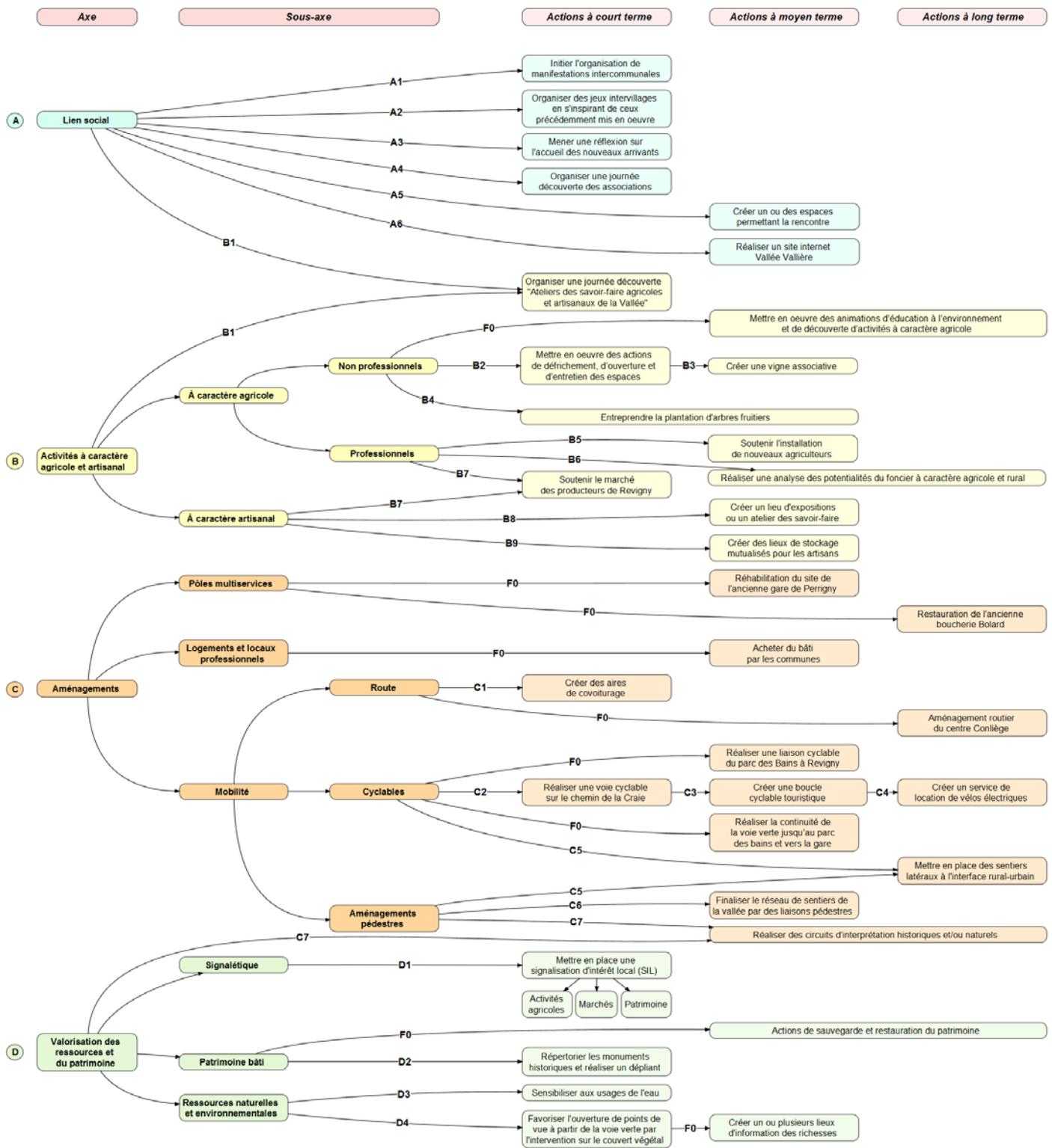
Suite à notre enquête de terrain, à l'élaboration d'hypothèses et à l'analyse de la matière récoltée, il nous a semblé opportun d'enrichir la problématique initiale.

Dans le cadre d'une réflexion sur l'élaboration d'un projet de territoire, comment appréhender les visions divergentes, ressorties lors de notre enquête concernant un avenir partagé inter-communes ? Quelles seraient les étapes et actions à réaliser avant d'initier un véritable projet de territoire ?

En quoi le maintien et le développement d'une dynamique initiée par notre mission constitue une condition *sine qua non* pour mener à bien ce projet de territoire ? Comment transférer cette démarche participative ?

Afin de pouvoir amorcer les actions inter-communes ressorties lors de notre enquête, il est nécessaire de poser la question de leur portage et de leur animation.

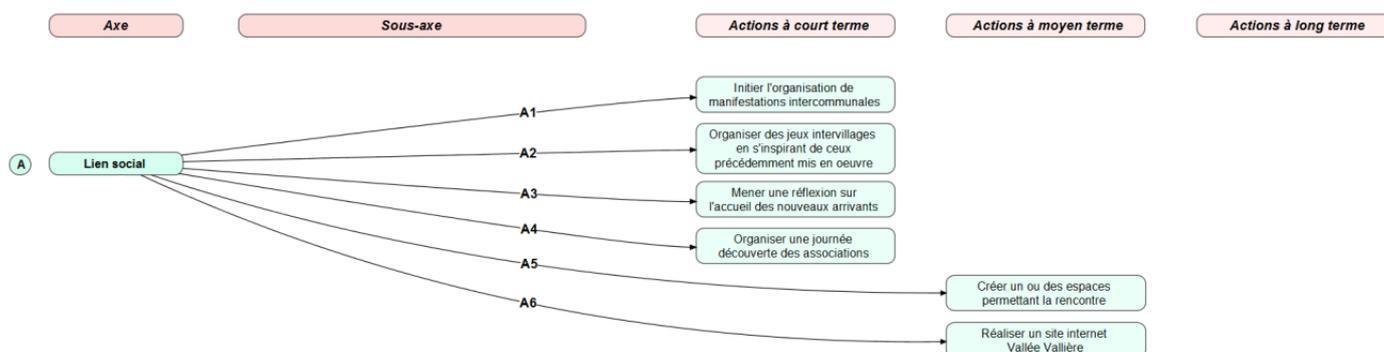
Notre enquête et l'analyse effectuée dans le cadre des hypothèses nous ont permis de dégager quatre axes de développement au sein desquels 27 actions se déclinent.



3.2. Détermination de 4 grands axes d'action

Les fiches actions se rapportant à chacun de ces axes se retrouvent en annexe.

3.2.1. Lien social



Diagnostic

Au regard de la matière recueillie, nous avons fait le constat que beaucoup de personnes déplorent un manque de lien social dans la vallée.

En effet, « *au niveau communal, il y a une tendance au repli sur soi* ». Il semble également peu aisé de penser l'action à l'échelle de la vallée : « *Fermeture d'esprit, en particulier sur une idée d'intercommunalité associative* ».

Plusieurs manifestations festives qui existaient auparavant ont disparu et beaucoup d'habitants aimeraient qu'elles soient remises en place : « *Il faudrait remettre en place les jeux intervillages* » ; « *Plusieurs animations sur la vallée n'existent plus : le club du vieux chalet qui organisait des réunions, des jeux, des animations n'est plus en activité* ».

Le constat a également été fait qu'il est difficile pour les associations de recruter des bénévoles, de motiver les gens à participer.

Des ressources existent et peuvent être mobilisées.

D'une part, des ressources humaines existent dans la vallée de la Vallière. Le tissu associatif est considéré par de nombreux acteurs comme relativement important (« *On a des assos, on a des animations, la liste est longue* »).

Les habitants se montrent intéressés et actifs lorsque des manifestations ou actions sont organisées (nettoyage de la Vallière, journée citoyenne de Perrigny, forte mobilisation pour l'organisation de la Percée, etc.).

Nous avons également constaté lors de nos réunions participatives que la thématique du lien social mobilisait les acteurs et les habitants.

D'autre part, des ressources matérielles sont présentes. Il y a de nombreux lieux qui peuvent d'ores et déjà accueillir des animations (salles des fêtes, caveau, etc.) et d'autres lieux (ateliers, friches industrielles, sous-sol de la mairie de Revigny, etc.) peuvent être utilisés ponctuellement ou être réhabilités. La commune de Revigny possède une licence IV, qui constitue un atout pour la création d'un lieu de convivialité.

Les habitants de la Vallée de la Vallière ont également une **expérience** concernant l'organisation d'actions communes ou interassociatives (Percée, Fête de la Voie Verte, jeux intervillages).

Au vu de ces éléments, il a été suggéré de proposer une offre globale d'animations sur la vallée, ce qui permettrait de résoudre certaines difficultés évoquées précédemment.

La mutualisation des moyens humains et matériels semble être un point déterminant. Il paraît nécessaire de s'entraider, d'économiser les forces et les énergies : « *Il faut mettre en commun nos forces* » ; « *Il faudrait pouvoir créer une dynamique globale de la vallée* » ; « *Organiser des manifestations en lien avec des associations de Revigny, Conliège et Pably* », « *Rassembler les associations [du village pour certains, de la vallée pour d'autres] pour échanger, mettre en place un calendrier de manifestations, travailler ensemble sur certaines animations...* ».

Analyse

Il existe une demande assez forte de retrouver ou de créer du lien social. Certains expriment la volonté de relancer la dynamique de la vallée qui pourrait pallier un manque de solidarité, un émiettement relationnel et atténuerait le sentiment d'isolement.

En fonction de l'ensemble de ces données, nous avons identifié les pistes de travail suivantes :

- créer un ou des lieux permettant aux habitants et usagers de la vallée de se rencontrer ;
- mettre ou remettre en place des animations ludiques ;
- établir une organisation des associations de la vallée pour que les activités proposées soient complémentaires et qu'une communication commune puisse être possible.

Nous avons pu relever certains points de vigilance. Il est à noter que cette proposition de travailler ensemble ne fait pas l'unanimité, tous n'étant pas prêts à travailler avec d'autres structures et cette démarche apparaissant pour certains comme un surcroît de travail. Certaines associations et des bénévoles ne voient pas forcément l'intérêt d'une démarche de territoire et certains préfèrent même ne pas travailler avec d'autres.

Lors de la restitution publique, les deux groupes ayant réfléchi sur le thème du lien social ont choisi d'axer leurs travaux sur la mise en place d'un Forum des associations.

En effet, cette démarche apparaît comme la première étape obligatoire puisqu'elle permettra de recenser les associations de la vallée, de connaître la globalité de l'offre proposée aux habitants, de vérifier la complémentarité des propositions ou encore de pallier d'éventuels manques.

De plus, cette rencontre permettra aux associations de se rencontrer et de faire émerger les premières idées pour de futures actions communes (Fête inter-Vallée, Fête de la voie verte...) ou lieux communs (de rencontre, d'exposition...).

Le détail de cette première étape apparaît sur la fiche « Organiser des manifestations intercommunales ».

Actions

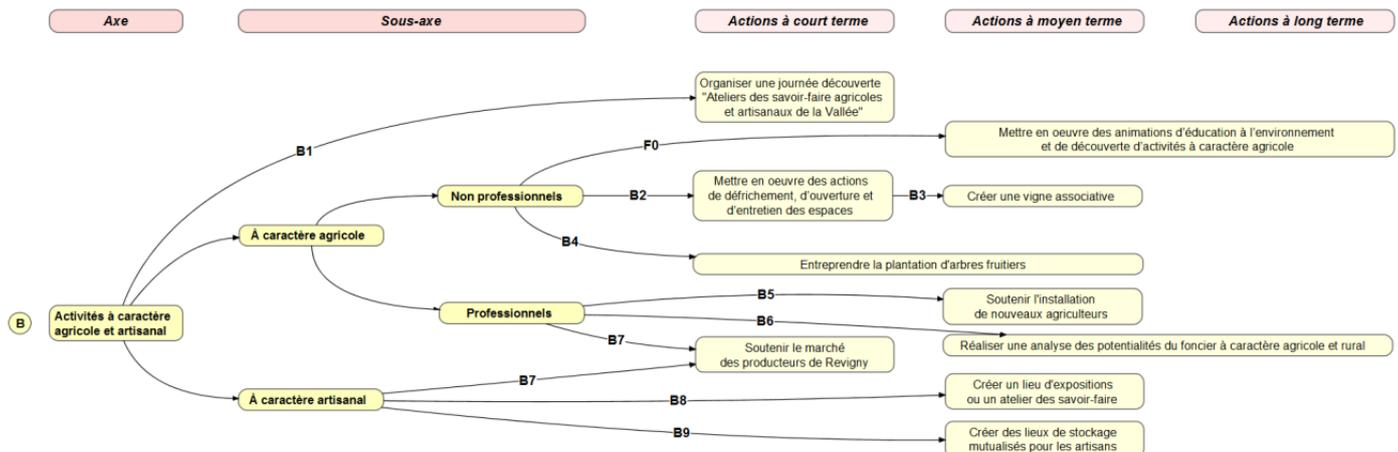
Fiches actions à court terme

-  A1 : Initier l'organisation de manifestations intercommunales
-  A2 : Organiser des jeux intervillages
-  A3 : Mener une réflexion sur l'accueil des nouveaux arrivants
-  A4 : Organiser une journée découverte des associations

Fiches actions à moyen et long terme

-  A5 : Créer un ou des espaces permettant la rencontre
-  A6 : Réaliser un site internet Vallée Vallière

3.2.2. Activités à caractères agricole et artisanal



Activités à caractère agricole

Diagnostic

L'un des axes majeurs de développement ressorti de notre mission sur la vallée est celui de l'agriculture. Les témoignages des différents acteurs rencontrés lors de notre enquête et les différentes recherches que nous avons effectuées nous permettent d'établir le constat suivant :

La vallée de la Vallière a une **histoire agricole** qui a construit un paysage dont les habitants les plus anciens ont aujourd'hui la nostalgie et qui inspire plus globalement un certain respect : « Rendre à la vallée son aspect d'antan », « les paysages sont fermés ». Aujourd'hui, elle connaît un **enfrichement** qui s'étend chaque année et à propos duquel tout le monde s'accorde à dire qu'il faudrait faire quelque chose. Elle a un patrimoine agro-environnemental qui gagnerait à être mis en valeur.

Il existe de nombreuses parcelles en friche, petites, morcelées et qui appartiennent à une multitude de propriétaires, pas toujours identifiés. Pour cette raison **foncière** en particulier, la création de nouvelles exploitations semble difficile à réaliser, malgré la volonté des élus et de la population.

Par ailleurs, différentes réflexions et **études** ont été réalisées sur des possibilités de développer l'agriculture dans la vallée (notamment portées par la commune de Conliège) mais peu ont abouti à la mise en oeuvre d'actions concrètes (on peut toutefois citer le rucher-école de Perrigny) : « terrains propices au maraîchage, réouverture du paysage pour l'agriculture », « Le projet serait de revenir à ce qu'il y avait avant (en terres agricoles) et protéger les terres d'appellations pour de potentielles installations de jeunes ».

La **population** semble plus ou moins consciente de ces différentes problématiques

autour de l'agriculture et de la plus-value que pourrait constituer l'implantation de producteurs bio dans la vallée. En outre, elle est sensible à la consommation de produits bio et locaux. Cependant, le nombre d'exploitations agricoles est en baisse.

Des **producteurs** (essentiellement en bio) sont installés dans la Vallée. Leur présence n'est pas assez mise en valeur alors qu'ils semblent constituer une véritable richesse pour ce territoire.

Il existe « des activités à caractère agricole », c'est-à-dire relevant à la fois du domaine professionnel et du domaine privé ou associatif.

Analyse

Ce diagnostic nous amène à penser qu'une dynamique pourrait se créer autour de l'agriculture et se décliner sous deux grands axes :

- une partie communication, que ce soit de manière traditionnelle ou par l'organisation d'activités sur ce thème ;
- une partie valorisation (restauration du petit patrimoine, défrichement...).

Actions

Des actions de communication sur l'offre existante, l'organisation d'activités participatives, éducatives et ludiques sur ce thème pourraient être organisées. Celles-ci permettraient de sensibiliser la population à ces questions, de créer du lien social et de se réappropriier le territoire. Certaines de ces actions pourraient attirer un public extérieur à la vallée et viendraient ainsi renforcer son attractivité.

La restauration des aménagements et du petit patrimoine (murets, puits...) semble également participer de la valorisation de la Vallée et de la réappropriation par les habitants de leur histoire. La lutte contre l'enfrichement, de par son impact visuel, est un axe qui pourrait facilement mobiliser.

D'autres actions, à mener à plus long terme, s'articulent autour de la création de nouvelles installations. Cela répondrait à différents enjeux : lutter contre l'enfrichement, valoriser les parcelles en friche, valoriser la Vallée en lui donnant un cachet « vallée verte », ou encore renforcer le développement économique.

Pour les mener à bien, il faudra fédérer (à un niveau intercommunal ?) les différents acteurs (propriétaires, communes, instances agricoles et porteurs de projet) pour trouver la meilleure solution et bien identifier les raisons pour lesquelles les précédentes tentatives de développement à ce niveau n'ont pas fonctionné...

Fiches actions à court terme

- ✚ B1 : Organiser une journée découverte « atelier des savoir-faire agricoles et artisanaux de la vallée »
- ✚ B2 : Mettre en œuvre des actions de défrichement, d'ouverture et d'entretien dans une perspective d'utilisation du foncier et de valorisation des espaces

- ✚ B4 : Entreprendre la plantation d'arbres fruitiers
- ✚ B7 : Soutenir le marché des producteurs de Revigny

Fiches actions à long terme

- ✚ A6 : Réaliser un site internet Vallée Vallière
- ✚ B3 : Créer une vigne associative
- ✚ B5 : Soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs
- ✚ B6 : Réaliser une analyse des potentialités du foncier à caractère agricole et rural

Activités artisanales

Diagnostic

Le territoire de la vallée de la Vallière (Briod, Conliège, Montaigu, Perrigny, Publy, Revigny) accueille une vingtaine d'entreprises artisanales de type TPE. Selon les chiffres de l'INSEE de 2013, on peut observer une légère croissance des emplois dans ce domaine et notamment sur la commune de Perrigny.

Ces entreprises relèvent soit du commerce, soit de l'artisanat de service (plombier-chauffagiste, électricien, métallerie...), soit de l'artisanat d'art.

Dans le cadre de notre enquête, nous avons rencontré cinq artisans lors des réunions participatives. Les besoins et attentes suivants ont été formulés :

- ✓ Mutualisation de moyens entre artisans,
- ✓ Valorisation des produits et services disponibles sur ce territoire,
- ✓ La volonté de développer des activités dites « de niche » (artisans d'art ou spécificités non présentes sur Lons-le-Saunier).

Analyse

Au vu de ces données de cadrage et de la matière recueillie lors des animations, cet axe ne nous est pas apparu comme prioritaire. En effet, la proximité de Lons-le-Saunier crée une concurrence directe à prendre en compte dans un plan de financement. Il ne semble pas pertinent, compte tenu des parts de marché disponibles, de développer cette filière artisanale. Néanmoins, nous pouvons émettre l'hypothèse que le développement d'activités spécifiques (tailleur de pierre, luthier etc.) pourrait s'effectuer par la valorisation du territoire et notamment par la réhabilitation du bâti. Lors d'un entretien individuel, il nous a été suggéré que les habitats vacants situés au bord de la route départementale, notamment à Conliège, pourraient être investis par des artisans qui bénéficieraient ainsi d'une vitrine et d'un atelier. Cette problématique relève d'une part d'une politique communale et d'autre part, de la nécessité d'un bâti vacant sur la commune.

Actions

Avant de favoriser l'installation de nouveaux artisans, il serait pertinent de valoriser l'existant, à savoir l'activité artisanale présente sur la vallée, en accentuant la communication. Ceci pourrait se traduire par la création d'un site internet et d'un annuaire avec géolocalisation.

Ainsi, si l'on considère les besoins formulés lors des animations, certaines actions opérationnelles peuvent s'enclencher assez rapidement. Celles-ci pourraient, pour la plupart d'entre elles, être couplées à des actions visant à développer d'autres axes (activités agricoles, lien social...).

Fiches actions à court terme

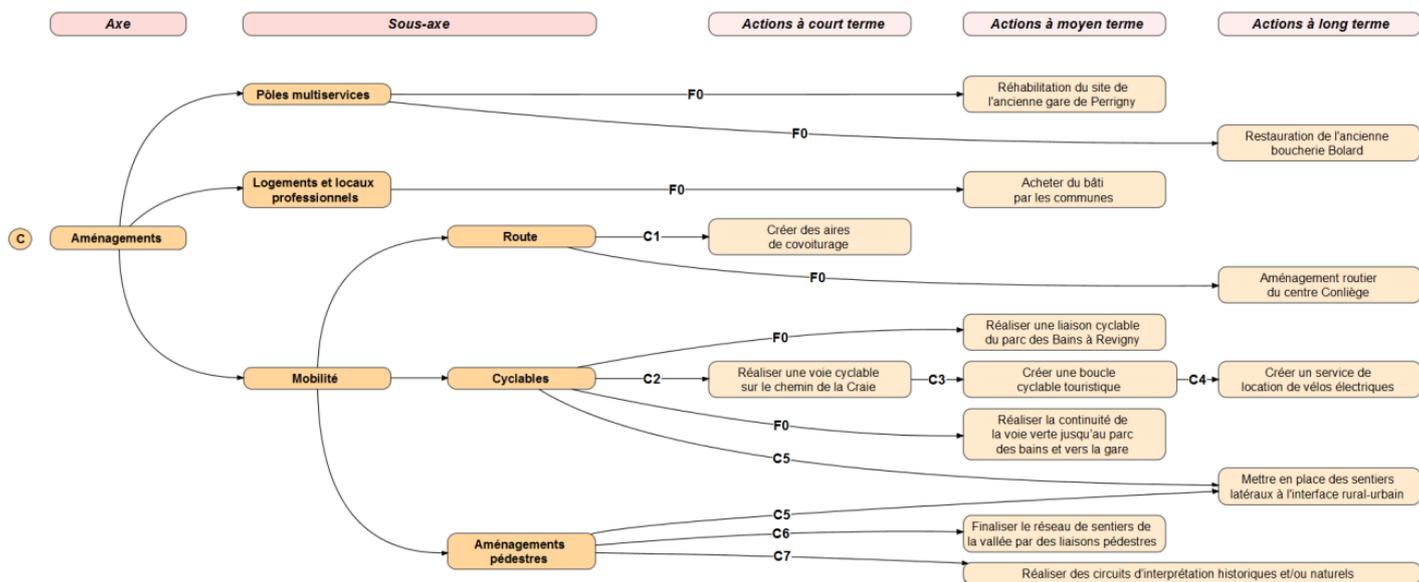
- ✚ B1 : Journée découverte des savoir-faire (ateliers ouverts) → avec savoir-faire agricole
- ✚ A6 : Site internet avec annuaire intercommunal des artisans → avec l'ensemble des axes
- ✚ B7 : Diversifier ponctuellement le marché de Revigny en invitant des artisans d'art → avec activités agricoles et lien social

Fiches actions à long terme

- ✚ B8 : Créer un lieu d'expositions ou un atelier des savoir-faire
- ✚ B9 : Créer des lieux de stockage mutualisés pour les artisans

3.2.3. Aménagements

L'axe concernant les aménagements à réaliser sur la vallée est divisé en trois sous-axes :
Pôles multi-services, logement et locaux professionnels et mobilité.



Pôles multiservices

Diagnostic

La proximité de Lons-le-Saunier (et par extension, de la zone commerciale du rond-point de Perrigny) implique de facto une faible potentialité de développement de l'activité commerciale et de services dans les villages de la vallée. Cependant, des services et commerces présents, de proximité (cabinet médical, pharmacie, commerce de produits locaux, coiffeur, boulangerie) se maintiennent dans l'axe de la départementale. Pour se maintenir, ils doivent pour certains engager une rénovation ou penser à une relocalisation à proximité (pour s'éloigner un peu du bord de la route).

Analyse

Pour répondre à ces besoins, deux études ont été engagées et ont abouti à l'élaboration de projets d'aménagement (site de l'ancienne gare de Perrigny et ancienne boucherie Bolard à Conliège), pensés en tant que pôles structurants. Cela permettrait non seulement de maintenir les commerces et services cités plus haut, mais aussi d'envisager l'implantation de nouvelles activités, grâce à la création de lieux modulables en fonction des besoins.

L'aménagement de lieux regroupant un ensemble d'activités de proximité et complémentaires assurerait aux commerces une sécurité locative et redynamiserait

l'activité économique et le lien social. L'idée pourrait aller plus loin en privilégiant l'émergence d'un pôle d'excellence propre à l'identité de la vallée, qui allierait services de proximité, culture, alimentation et tourisme.

Actions

Fiches actions à moyen et long terme :

-  FO : Réhabilitation du site de l'ancienne gare de Perrigny.
-  FO : Restauration de l'ancienne boucherie Bolard.

Logements et locaux professionnels

Diagnostic

L'offre et la qualité du logement sont aujourd'hui perçues comme des freins au maintien et à l'installation d'habitants. Le vieillissement de la population nécessite une rénovation de certains logements pour s'adapter à la diminution de la mobilité liée à l'âge. Les logements vacants ne semblent pas adaptés aux besoins des jeunes populations, notamment en termes d'efficacité énergétique.

Il semble également émerger un besoin de locaux professionnels pour des artisans.

Analyse

Élus et acteurs ont soulevé plusieurs points sur les projets d'aménagement de logements ou de locaux vacants à réhabiliter. Il s'agirait, par exemple, de créer une résidence adaptée aux seniors. La rénovation de logements de fort intérêt patrimonial, dans la rue Haute de Conliège ou dans le hameau de Vatagna, permettrait d'envisager l'installation d'une population plus jeune, dans une logique d'offre locative, tout en permettant la conservation de ce patrimoine bâti.

En ce qui concerne les locaux à usage professionnel, nous avons évoqué précédemment (cf. « activités à caractère artisanal ») la double affectation possible du bâti vacant situé le long de la route à Conliège, avec une vitrine d'artisans côté rue et des logements côté jardin.

Actions

Fiche action à moyen et long terme :

-  FO : Acheter du bâti par les communes.

Mobilité

Route

Diagnostic

La présence de la route et du trafic important amènent à repenser l'existant en donnant à cet axe un caractère urbain. Cela apporterait plusieurs améliorations et innovations: une sécurisation de la traversée des villages, une diminution du trafic, une émergence des modes doux mais, également, une meilleure connectivité avec les rues transversales.

Analyse

Besoin d'aménager et de sécuriser la route, lui donner un caractère urbain ;

Fermeture de la route aux poids lourds au-dessus d'un certain tonnage ;

Un sens de circulation repensé dans les villages en favorisant les modes doux, le covoiturage.

Actions

Fiche action à court terme :

 C1 : Créer des aires de covoiturage

Fiche action à long terme :

 F0 : Aménagement routier du centre de Conliège

Cyclable

Diagnostic

Les habitants et utilisateurs de la Voie Verte sont satisfaits de cet aménagement et l'utilisent régulièrement, dans une logique de loisirs ou de tourisme de proximité. Les habitants ont exprimé le besoin et l'envie d'un véritable axe de circulation de mobilité douce traversant la vallée la Vallière.

Il ressort qu'il est important de développer la pratique du vélo comme moyen de déplacement au quotidien et pour les loisirs. Pour cela, il faudrait faciliter le déplacement aux abords des communes, afin d'offrir aux usagers un réseau cyclable continu, homogène, sécurisé et équipé.

Des cyclistes empruntent la route départementale chaque jour pour se rendre à Lons. Mais le trafic routier représente, néanmoins, un frein au développement de ce moyen de déplacement.

Analyse

D'une part, il semble important de réaliser une voie cyclable raccordant Lons-le-Saunier à Revigny, pour sécuriser ce parcours. Il est question d'un aménagement du chemin de la Craie, une rue parallèle à la route, de l'autre côté de la Vallière, entre l'ancienne gare et la rue du lotissement de la Vallière dans Conliège en passant derrière Juratri. Ce tronçon se situe en partie sur la commune de Montaigu. Une réflexion est déjà en cours mais était en attente de l'intégration de la commune de Montaigu dans ECLA, afin de pouvoir clarifier la possibilité de son aménagement avec cette commune.

D'autre part, en raccordant la voie verte avec la gare et le réseau cyclable du département déjà existant, une grande boucle à l'échelle de la vallée pourrait être formée.

Ces pistes cyclables encourageraient l'utilisation de ce moyen de transport pour les trajets domicile-travail, mais également la pratique cycliste de loisirs et le tourisme vert. Cet attrait renforcerait l'offre de loisirs et touristique de proximité.

Dans la suite de ces aménagements, on pourrait envisager la mise en place d'un dispositif de location de vélos électriques (VAE). Ce dispositif pourrait prouver son utilité, non seulement pour des personnes résidentes, mais également pour une clientèle touristique.

Actions

Fiche action à court terme :

- ✚ C2 : Entreprendre la réalisation d'une voie cyclable sur le chemin de la Craie

Fiches actions à moyen et long terme :

- ✚ C3 : Créer une boucle touristique cyclable
- ✚ C4 : Créer un service de location de vélo électrique
- ✚ F0 : Réaliser une liaison cyclable du parc des Bains à Revigny
- ✚ F0 : Réaliser la continuité de la Voie verte jusqu'au Parc des Bains et vers la gare

Aménagements pédestres

Diagnostic

Les habitants et utilisateurs touristiques sont nombreux à se promener ou à randonner dans la Vallée de la Vallière. L'offre semble déjà importante et la fréquentation plutôt satisfaisante. Cependant, un certain nombre de besoins ont été exprimés: ouvrir des sentiers avec des panneaux explicatifs sur la faune et la flore, créer des circuits d'interprétation avec l'aide des habitants pouvant apporter leurs connaissances et leur savoir, développer une voie pédestre avec des sentiers plus techniques (sportifs et moins fréquentés).

Analyse

Il a été proposé d'effectuer un recensement complet des sentiers existants, dans la suite de projets déjà réalisés (sentiers de Hauteroche) et, à partir de là, faire naître des projets de randonnée et d'interprétation car, comme l'a dit un habitant, "la vallée est ignorée même par ceux qui y vivent".

Dans le même ordre d'idée, l'aménagement d'un « sentier des vigneron » a été évoqué. Il s'agirait de faire se rejoindre des portions de chemins longeant des vignes actuelles (domaine Pignier) et des espaces qui étaient autrefois exploités en viticulture. Cela permettrait de valoriser le savoir-faire et l'économie locale.

Un certain nombre de personnes ont exprimé le fait de valoriser conjointement le patrimoine (par des visites commentées, voir paragraphe « valorisation du patrimoine ») et la possibilité de randonnées pédestres. Par exemple, il est envisagé de créer un sentier "Rouget de l'Isle", retraçant l'histoire du personnage, ou encore un sentier "Lavoir des tuiles", permettant de valoriser la source qui a été canalisée, ainsi que le lavoir et sa rénovation.

Actions

Fiches actions à moyen et long terme

-  C5 : Mettre en place des sentiers latéraux à l'interface rural/urbain
-  C6 : Finaliser le réseau de sentiers de la vallée par des liaisons pédestres
-  C7 : Réaliser des circuits d'interprétation historiques et/ou naturels.

3.2.4. Valorisation des ressources et du patrimoine

Diagnostic

Patrimoine naturel

Diverses actions ont déjà été menées en termes de valorisation du patrimoine naturel : le nettoyage annuel de la rivière ou encore les enquêtes salamandre et hérisson.

La Voie Verte est un atout indéniable mais il serait possible de l'améliorer.

Dans l'ensemble, les habitants de la vallée estiment que le patrimoine est peu valorisé.

La rivière Vallière est un point commun entre plusieurs communes. C'était, autrefois, un élément très important de la vie locale et économique. Cependant, aujourd'hui, elle est peu accessible et peu mise en valeur. Elle est, pour certains, l'un des principaux atouts de la vallée : « c'est une chance pour les communes d'avoir une rivière, il ne faut pas la nier ».

Patrimoine bâti/culturel

Plusieurs monuments sont classés Monuments historiques : églises, chapelles, moulins, châteaux, villa gallo-romaine, cimetière Mérovingien, fermes des XVIIIe et XIXe siècles, puits romain et plusieurs oratoires. Ces éléments apportent une plus-value certaine à la Vallée.

L'association de Sauvegarde du Patrimoine de la Vallée de la Vallière joue un rôle important dans leur reconnaissance. Elle mène diverses actions en lien avec d'autres associations ou communes. En 2015, elle a organisé les journées du Patrimoine avec l'aide du Foyer Rural de Briod.

Un certain nombre de personnes, touristes comme habitants, visitent le site de l'Ermitage et ses environs. Il s'agit d'un « symbole qui représente au mieux la Vallée de la Vallière ».

Toutefois, l'ensemble de ce patrimoine n'est pas assez valorisé.

Analyse

La vallée de la Vallière possède de nombreux atouts avec un patrimoine bâti, culturel et naturel très présent. Les habitants sont attachés à leur patrimoine mais tous ne connaissent pas forcément l'histoire de chaque lieu. Des améliorations pourraient être envisagées sur la Voie Verte.

D'autre part, la communication est parfois insuffisante sur certains points et les moyens existants ont été pensés de manière individuelle : il n'y a pas d'unité qui permettrait de faciliter une lecture générale et cohérente de la vallée.

Actions

Fiches actions à court terme

- ✚ D1: Mettre en place une signalisation d'intérêt local (SIL) pour les activités artisanales et agricoles, les marchés, le patrimoine.
- ✚ D2 : Répertorier les monuments historiques et réaliser un dépliant.
- ✚ D3 : Sensibiliser aux usages de l'eau.
- ✚ D4 : Favoriser l'ouverture de points de vue.

Fiche action à moyen et long terme

- ✚ C7 : réaliser des circuits d'interprétation historiques et/ou naturels (en lien avec axe aménagement).

4. PRÉCONISATIONS ET CONDITIONS DE RÉUSSITE

Notre mission a permis de lancer une dynamique nouvelle autour de l'idée d'un projet de territoire, et des pistes d'actions. Celle-ci est venue compléter et élargir le travail de fond que réalise l'association ADVV depuis sa création.

En effet l'association Défense de la Vallée de la Vallière a, par ses actions, créé un sentiment d'appartenance à la vallée de la Vallière. Mais le fait qu'ADVV ait émis le souhait de réfléchir, et de faire réfléchir la population, autour de l'idée d'un projet de territoire, a initié une dynamique nouvelle ; une dynamique qui s'appuie sur une dimension « intercommunes » préexistante dans l'association, mais qui a été renforcée par cette initiative. Notons que les réflexions à l'échelle de la vallée préexistaient également au niveau des communes, réflexions qui intègrent pour certains, des désirs de commune(s) nouvelle(s) : un projet qui n'est pas réellement partagé ou porté par les habitants. Sans aller jusque-là, nous pouvons constater que le « climat » est mûr pour aller sur un schéma plus global.

Ce schéma permettrait de faire travailler les villages ensemble, dans une complémentarité qui semble-t-il fait quelque peu défaut.

Nous avons pu constater après trois mois de travail, l'adhésion d'une cinquantaine de personnes autour de ce diagnostic de territoire. Nous avons noté à nos réunions publiques la présence récurrente de nombreux acteurs et habitants ; une présence qui fut très productive. Des particuliers, des professionnels, des associations, ont montré leur intérêt et leur plaisir de travailler ensemble, sur le moment et à l'avenir. Un bon nombre de personnes (56% des personnes interrogées sur les marchés) ont déclaré être prêtes à participer à des chantiers d'intérêt commun.

Enfin l'engagement des élus s'est trouvé confirmé.

La soirée de restitution publique du 20 janvier a démontré un certain succès populaire. 48 personnes s'y sont déplacées et ont une fois de plus joué le jeu des ateliers collectifs, sur des actions ayant émané d'eux-mêmes, et retravaillées et affinées alors.

Cette dynamique s'appuie par ailleurs sur une vie associative importante qui préexistait également. Cependant, certaines associations fatiguent (par exemple, l'association des parents d'élèves de Perrigny, le foyer rural...) : il semble important de soutenir leur capacité à se renouveler, et à les soutenir. Pour ce faire, la mise en mouvement autour d'actions concrètes et visibles par l'ensemble des habitants est importante. En effet il est précieux, pour les personnes qui ont participé à nos enquêtes et nos réunions, qu'elles puissent sentir que leur participation a été utile et que leurs envies, leurs idées et leurs suggestions ont été entendues.

Notre mission a pu donner un nouvel élan à cet ensemble d'acteurs associatifs engagés sur divers chantiers et actions, en replaçant leurs actions dans un contexte et des enjeux

plus larges, à l'échelle de la vallée et au-delà, sur des axes fédérateurs et potentiellement novateurs présentés le 20 janvier.

Nous pensons que la mobilisation bénévole, dont les responsables associatifs déplorent la faiblesse, puisse être facilitée et consolidée dans le long terme par un rassemblement sur un projet commun, ou du moins sur des actions communes. En effet, il y a dans la vallée nombre de gens découragés de l'action publique ; c'est en particulier cette catégorie de la population qu'il s'agit de faire participer.

Un tel rassemblement doit cependant être véritablement porté et animé par une structure, ou un collectif dédié. C'est sans doute la question primordiale aujourd'hui, alors que nous cessons d'animer ce territoire. Il semble que l'ADV V souhaite prendre un rôle actif dans ce dispositif, un rôle qu'il lui reviendra de préciser, en lien étroit avec les communes. La présence de nombreux élus dans le bureau de l'association est pour ce faire assez intéressante. La tenue d'une prochaine assemblée générale extraordinaire de l'association en mars prochain, sera l'occasion pour elle de confirmer et préciser son positionnement et son rôle dans l'animation de la vallée.

ADV V est donc en bonne place pour se saisir de la nécessité du travail d'animation. Par son positionnement original entre élus et population, elle peut être le lieu opportun où choix politiques et dynamiques populaires peuvent se répondre, ainsi qu'un lieu de confrontations des enjeux identifiés par les différents groupes d'acteurs ; on y constaterait des divergences et convergences, dans tous les cas constructives. Au besoin, ADV V pourrait solliciter les services d'organismes existants, tels que le CAUE. Ce dernier a développé une compétence spécifique en matière d'animation thématique de groupes d'élus, et une capacité les mettre en lien autour de problématiques communes. En effet, il s'agit qu'élus et population puissent situer toujours mieux leur action au sein d'enjeux supra-communaux ou intercommunaux.

Du point de vue de la mise en œuvre, nous pensons que des comités de travail regroupant des élus, des associations, des habitants, des professionnels (suivant les actions visées) pourraient être constitués pour la mise en place des actions proposées.

Ces comités pourraient être aidés :

- Par les habitants en reprenant le principe des réunions participatives.
- Par des formations de l'établissement d'enseignement agricole de Montmorot : le CFA (Centre de formation agricole des apprentis), le CFPPA (Centre de formation et de promotion professionnelle agricole) ou le Lycée agricole. Ce sont les formations : CAPA (Certificat d'aptitude professionnel agricole) Jardins Paysagers, Bac pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et Faunistiques), Bac Techno STAV (Sciences et Techniques de l'Agronomie et du Vivant), BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature), BTS Viticulture Œnologie, RDT (Responsable de projet et développement des territoires). Cela peut concerner des actions de défrichement, d'entretien des espaces naturels, de plantation de vignes bios sur des petites parcelles, des études diverses et variées sur la flore, la faune,

l'environnement, le développement et l'animation d'actions territoriales.... Pour ces options, l'association doit faire une demande auprès de la direction avant mars pour d'éventuelles interventions à l'automne.

- Par des personnes en contrat de service civique (pour préparer des actions à moyen terme, comme rechercher et répertorier les propriétaires de parcelles, associé à un travail de cartographie, par exemple).
- En identifiant la présence d'associations locales en cohérence avec la thématique traitée.

Pour assurer une durée à ses actions, il est important que l'association communique auprès de la population (une méthode efficace est à définir par un comité de travail), mais aussi auprès d'ECLA, du Pays Lédonien. En effet, entretenir de bons rapports avec ces institutions permettra de s'inscrire dans des programmes plus larges, de bénéficier d'une communication plus développée, et d'avoir connaissance de possibilités de subventions ou d'autres aides financières ou matérielles.

5. CONCLUSION

Pour conclure notre travail, nous tenons à souligner le tournant que cette dynamique engendre pour les élus locaux. À ce stade du processus de mise en route autour d'un projet de territoire, ces élus ont l'opportunité de disposer d'un partenaire associatif prêt à s'emparer du potentiel de mobilisation acquis au cours de cette mission. Ce partenaire semble légitime pour prendre progressivement la responsabilité de l'animation du territoire.

Si l'association Défense de la Vallée de la Vallière acte le fait de devenir une structure référente dans l'élaboration d'un projet de territoire, alors les élus disposeront, de par son statut associatif, d'une alliée précieuse et plutôt complémentaire des institutions publiques. Elle tend à devenir une association dont la finalité n'est plus la seule défense de la vallée, mais son développement et sa valorisation.

À cette fin, les acteurs de la vallée peuvent aujourd'hui être mobilisés par et pour la co-construction d'un projet de territoire, ou du moins par la mise en œuvre d'actions communes et fédératrices. Pour autant, cette dynamique ne pourra exister qu'à la condition de réunir les énergies et ambitions locales pour lesquelles l'association ADVV peut jouer ce rôle d'entité animatrice. Pour celle-ci, des ajustements structurels et statutaires seront sans doute à prévoir.

Notons qu'à ce jour, malgré les tentatives de cerner les limites du territoire qui gravite autour des communes de Perrigny, Conliège et Revigny, il semble nécessaire de rester ouvert à la réflexion. La « Vallée » pourrait bien être à géométrie variable suivant la nature des projets ou actions à mettre en œuvre. L'animation à mettre en œuvre aura à faciliter et optimiser les relations entre élus des différentes communes, acteurs associatifs, population, et acteurs externes à la vallée.

La question de l'animation est aujourd'hui centrale. Elle est au cœur de toutes les problématiques territoriales. Les changements d'échelle provoqués et accompagnés par la réforme territoriale (généralisation des EPCI, fusion des régions) nécessitent de pouvoir construire mais surtout d'accompagner des projets nourris par des engagements locaux, dans une dimension quasi sur-mesure (la « Vallée » !).

À ce titre, la dynamique de terrain qui a pu voir le jour aurait 3 origines : le besoin exprimé par les acteurs locaux, la volonté exprimée d'aller plus loin et de s'engager sur du projet et la façon dont ces acteurs ont été « animés ». L'attention portée à la participation locale suppose une vigilance et une réflexion sur la façon d'animer et la méthode à employer.

Enfin, les dynamiques de terrain devront disposer de structures décisionnelles adaptées. Elles devront être force de proposition en direction des collectivités que sont ECLA, le Pays lédonien, le Conseil départemental et la Région Bourgogne-Franche-Comté.



Nous tenons à exprimer le plaisir que nous avons eu à impulser cette dynamique et à provoquer une bonne émulation collective. Nous espérons la voir se poursuivre...